

Conditions d'évaluations des étudiants de MA et de CS pour les groupes de lecture

"Les étudiants suivant l'un ou l'autre ou les deux séminaires groupe de lecture sont soumis aux conditions d'évaluation suivantes:

a. **étudiants du Certificat de spécialisation en linguistique:** la mention "acquis" est obtenue sur la base d'un travail oral ou écrit (conditions fixées par l'enseignant). Les étudiants du Certificat doivent suivre deux séminaires de mise à niveau, dont font partie les séminaires " Groupe de lecture en sémantique" et "Groupe de lecture en pragmatique". Le choix des séminaires du module de mise à niveau est défini par la liste des enseignements du Certificat.

b. **étudiants de MA en linguistique:** ces enseignements interviennent dans le cadre du module MA3 de linguistique. Formellement, le plan d'études stipule que l'évaluation se fait sur la base d'un travail de 50'000 signes ou s'il y a deux séminaires de deux travaux écrits de 25'000 signes. En accord avec le responsable du plan d'étude, les étudiants en linguistique feront une présentation orale dans un séminaire et un travail de 25'000 signes pour l'autre. Les deux évaluations sont notées.

c. **étudiants de FLE (MA):** les étudiants de MA en FLE peuvent suivre les séminaires de Groupe lecture en sémantique et Groupe de lecture en pragmatique et être évalués dans l'un des séminaires, soit par écrit soit oralement. Ces séminaires peuvent compléter un séminaire du module MA1 de français en linguistique avancée (2h semestrielles), ou être complétés par une séminaire de MA en FLE. Attention: Pour compter comme 1 séminaire de linguistique, il faut suivre les deux séminaires de lecture (2h semestrielles en tout). Dans cette dernière situation, 1 seule évaluation est requise."

JM/nov.2010